

COMITE D'INTERET LOCAL SIBLAS - VAL FLEURI

Siège chez la Présidente E.MAÏNETTI 86 rue Romain 83000 Toulon
Tél. : 06 25 99 28 29 Courriel : postmaster@cil-siblasvalfleuri.com www.cil-siblasvalfleuri.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE DU CIL DU JEUDI 28 MARS 2013

L'Assemblée générale annuelle 2013 du Comité d'Intérêt Local Siblas-Val Fleuri s'est tenue comme les années précédentes dans les locaux du Club des retraités de la place Biscarre que le CIL remercie pour son accueil.

Y assistaient :

La Présidente Mme Edwige MAÏNETTI

Les membres du Bureau : Mr Gilbert DI MASCIO Vice Président, Mr Jean-Pierre CEZILLY trésorier et les membres du CA : Mrs & Mmes Martine AGOSTINI, Alain BIACABE, Michel CARTA, Sylvie LE BRETON, Pierre PAGES, Pierre LUCCO, Laurent STALLONI

Excusé(e)s : Mme Nicole DALLEST & Mr Jacques CHEVRIER

La mise à jour obligatoire des cotisations des adhérents pour pouvoir participer à l'Assemblée générale a été vérifiée et effectuée le cas échéant à l'entrée de l'A.G.

Alain EVEN & Christian FABRE, respectivement Président & Secrétaire général de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais ainsi que Jacques VINCENS Président du CIL Super Toulon/Faron sont remerciés pour leur présence.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE À 17H

La Présidente en exercice, Edwige MAÏNETTI souhaite la bienvenue aux participants qu'elle remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation et à l'ordre du jour annoncé sur la convocation. Elle déclare l'Assemblée générale statutaire 2013 ouverte. Les votes statutaires seront organisés à la fin des votes des différents rapports après réponses aux questions éventuelles des adhérents.

Une réunion avec les élus est organisée, à 17h30 et un certain nombre de sujets seront donc évoqués en leur présence : Pluvial, Reprise cheminement Piétons derrière Club & son corollaire la création de stationnements en épis à l'ouest de la Place Biscarre, Réfection partielle de la Place Biscarre, Transports, Sécuriser la traversée des piétons sur Corniche, Chemin Jean de la Fontaine: réfection entrée du chemin, Grillager accès bas côté Montée Val Fleuri, Route du Faron : Glissières & coussins berlinois, Curage des caniveaux : Corniche et av Elie Ceccaldi, Rue de la Bergerie.

Point I de l'ordre du jour :

A) PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

La Présidente rappelle le rôle et les fonctions du CIL Siblas-Val fleuri :

- Un CIL qui a pour but l'étude des besoins et la défense des intérêts de son secteur.
- Un CIL qui préfère gérer des dossiers de progrès (embellissements, voirie, stationnement) plutôt que de s'occuper de la propreté et de l'incivisme des habitants.
- Un CIL qui a vu une certaine stabilité dans son effectif d'adhérents à jour de ses cotisations 2012 (215 exactement).

Puis la Présidente passe au compte-rendu d'activité:

B) PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

Celui-ci a été joint à la convocation, en conséquence seuls quelques points sont évoqués :

- L'adresse du site Internet www.cil-siblasvalfleuri.com qui permet de s'informer sur les dossiers en cours, de suivre l'état d'avancement des demandes, d'adresser des demandes (doléances et propositions) photos à l'appui et de télécharger un formulaire

- L'opération « **OPERATION NETTOYAGE** » : 8 avril 2013. Le CIL assiste les services de la Propreté, de l'Eclairage Public, des Espaces verts et de la Voirie. Vous êtes invités à libérer les rues des « stationnements gênants » pouvant empêcher les camions de circuler (pour enlever des encombrants) ou de nettoyer.

Puis, les **dates 2013** :

Animations 2013 :

- 8 mai : Dépôt de gerbe
- 25 mai : Vide greniers
- 21 juin : Fête de la musique
- 11 novembre : Dépôt de gerbe
- 22 décembre : Père Noël

Permanences au Club des Retraités de 10h à 12h :

- 27 avril - 29 juin
- 28 septembre - 26 octobre
- 29 novembre

C) VOTE DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

Le rapport est adopté à l'unanimité

Point II de l'ordre du jour :

D) PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Egalement joint à la convocation, il est procédé directement au vote.

E) VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Après quitus donné au trésorier, *le Rapport financier est adopté à l'unanimité.*

Point III de l'ordre du jour :

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du conseil d'administration sortant, à l'exception de Françoise CARPENTIER & Jean-Pierre NADAL démissionnaires et Nicole DESAUTELS (décédée), ont fait part de leur intention de se représenter pour un nouveau mandat. Cette dernière est remplacée dans sa fonction de Secrétaire Générale par Nicole DALLEST. Martine AGOSTINI a remplacé Françoise CARPENTIER en début d'année. Michel FERRI remplacera Jean-Pierre NADAL.

Le CA comporte statutairement 13 membres.

Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

La Présidente au nom du C.A remercie l'A.G pour sa confiance dans l'équipe en place et fait appel à candidature pour renforcer celle-ci en cours d'année si nécessaire.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est alors clôturée à 17h30

Après avoir remercié les adhérents, la Présidente du CIL invite les participants à participer à la réunion d'échanges avec les élus.

Elle informe de la bonne écoute reçue tout au long de cette année d'exercice par les élu(e)s, Martine Bérard, Geneviève Levy , Yannick Chenevard, Jean-Guy Di Giorgio et Hélène Audibert qui répond toujours présente aux sollicitations du CIL.

Le service des Relations avec les CIL est remercié pour sa disponibilité à notre égard et son investissement dans la gestion de nos dossiers.

LA PRÉSIDENTE

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Le CIL est membre de la [Fédération des CIL de l'Est Toulonnais](#) qui en regroupe 13

Edwige Maïnetti a été réélue à la 2^{ème} vice-présidence de la Fédération. Elle représentera la Fédération au Comité Consultatif du Traitement des Ordures Ménagères (SITOMAT)

Les sujets 2012 abordés lors des conseils d'administration de cette instance :

Stationnement : Mise en garde par le CIL du Mourillon-centre/Port Marchand/Lamalgue contre la tendance « tout parcètre » de la Municipalité toulonnaise au détriment de zones bleues (disque) à l'instar de communes voisines (La Valette, Ollioules...).

Elargissement de l'A57 et l'ouverture du second tube : Une réunion d'information sera demandée en début 2013 par les Présidents des Fédérations de CIL (Ouest & Est)

Nuisances sonores : « CMCB » Quelques habitants du bord de mer excédés par les nuisances sonores qui n'ont cessé de croître depuis plusieurs années ont décidé en juin 2010 de former une association loi 1901 destinées à lutter contre le bruit. Cette association a été officiellement déclarée en préfecture le 17 septembre 2010. (J.O du 16/10/2010). L'association a pour objet de promouvoir et favoriser toutes actions visant à réduire les nuisances sonores, afin que soit respecté le droit à la tranquillité publique, dans le but de préserver le cadre de vie des résidents du quartier historique du Mourillon, leur santé et leur patrimoine. Par bruit il s'entend les nuisances sonores générées par les établissements privés ou concédés, par l'utilisation du secteur des plages pour des manifestations sonorisées et tout autre comportement abusivement bruyant (jeux de boules tardifs, tam-tam et tapages nocturnes, véhicules sonorisés et deux roues à moteur débridé, etc.).

Agréé par le Ministère de l'environnement le CIL est adhérent aux associations environnementales : **MART : Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois et ADPF : Association de Défense et de Protection du Faron et les soutient dans leurs actions voire participe à leurs travaux.**

Pour **MART**: Essentiellement le contrat de baie n° 2 en y fixant pour objectifs de :

- Terminer les actions non réalisées du contrat de baie n° 1
- Réfection de la grande jetée (TPM, Etat, ...).
- Unité de déconstruction pour bateaux de plaisance
- Prévoir des décanteurs sur les rejets pluviaux principaux
- Etudes et traitement des embouchures de certains cours d'eau (Eygoutier, Reppe, Le Las etc.)
- Erosion du littoral : recensement, études, priorités à donner, travaux.

Pour l' **ADPF** : Remise en état des lieux endommagés en Haute Bosquette lors de travaux de canalisation entre 2009 et 2010, élaboration d'un PPRIF et Fort du Grand Saint Antoine.

Le CIL participe au [Conseil de secteur n°5 sous la responsabilité d' Hélène AUDIBERT Conseiller général – Adjoint au Maire.](#)

Ce conseil ne s'étant pas réuni en 2012, un document regroupant nos propositions et celles des CIL limitrophes, à savoir Super Toulon/Faron et Claret-Les Lices – Montéty - Ste Anne-Val fleuri pour l'amélioration de nos dessertes en bus : lignes 14,15, 23 & 40 a été élaboré pour TPM.

Lignes 23 : terminus de la ligne 23 & arrêt « Siblas » pour descente des voyageurs + création d'un arrêt à hauteur du Bd Castel Lautier dans la montée de Ste Anne.

Ligne 14 - Secteur Nord : Modification de parcours pour desservir les avenues Elie Ceccaldi et Emile Fabre & appellation « Bozzo » à rendre plus lisible.

Ligne 15 : l'arrêt « Barnier » avenue de la Victoire - correspondance avec la ligne 40 pour les personnes arrivant en gare.

Ligne 40 : Augmentation de la cadence des rotations « Mas du Faron »

Les animations 2012

14 avril : Concours de boules par temps ensoleillé.

Concours des Pros : 30 personnes engagées – 16 personnes récompensées en bons d'achat (1 à 60€, 1 à 50€, 2 à 40€, 2 à 30€, 2 à 25€, 4 à 20€, 4 à 10€) – les suivantes récompensées par des lots accordés par la Caisse d'épargne et le Conseil Général (Tee-shirt, supports téléphone portable, stylos, porte-clés jeton caddie etc...). Le dernier a reçu une coupe.

Concours des Rigolos : 16 personnes engagées en équipe de 2 – 8 personnes récompensées en bons d'achat (2x 25€, 2 x 20€, 2 à 15€, 2 x 10€) – les autres idem que ci-dessus. Les membres de l'équipe « première » ont chacun reçu une coupe.

8 mai : Dépôt de gerbe avec Club des Retraités. La cérémonie, en présence d' Hélène Audibert et de Jean-Guy Di Giorgio, a été orchestrée par Jean-Pierre Cezilly. Des enfants de l'école des 3 Quartiers ont participé à la

cérémonie accompagnés par des membres de l'association MAMI. Après une partie récitée, ils ont entonné la Marseillaise. Des cadeaux ont été remis aux chanteuses et chanteurs par Hélène Audibert lors de l'apéritif offert par cette dernière au Club des Retraités Place Biscarre

2 juin : Vide greniers - 182 emplacements occupés par 111 exposants. Répartition :

- Place Biscarre : 88 (87 en 2011) emplacements pour 58 (48 en 2011) exposants
- Rue Mourdeille : 61 (67 en 2011) emplacements pour 36 (39 exposants) exposants
- Place de Syrie : 33 (25 en 2011) emplacements pour 17 (14 en 2011) exposants.

Le vide greniers continue sa progression : 49 exposants en 2009, 86 en 2010, 101 en 2011 et 111 en 2012.

21 juin : Fête de la musique - Déroulement selon planning prévu : enfants de l'école de musique, ados, spectacle tropical show, repas (126 participants) et animation dansante

25 juillet : « Les pieds tanqués » Place Biscarre 250 spectateurs pour une pièce de théâtre en 13 points. Conçu pour être joué sur un terrain de boules classique, les « pieds tanqués » se joue à même le sol qui sera délimité par un public assis, disposé en gradins, de part et d'autre le long du terrain. Manifestation gratuite subventionnée en partie par le Conseil Général (Hélène Audibert).

11 novembre : Dépôt de gerbe avec Club des Retraités. La cérémonie est organisée par le CIL des 3 Quartiers.. Les enfants de l'école des 3 Quartiers accompagnés par des membres de l'association MAMI ont participé à la cérémonie. L'apéritif offert par Hélène Audibert a été servi au Club des Retraités Place Marie Curie.

23 décembre : Père Noël – Petits et grands ont profité d'une belle matinée pour une balade avec le Père Noël dans les ruelles avant un arrêt sur la Place Biscarre pour déguster viennoiseries et chocolat ou vin chaud. Distribution de friandises aux enfants. Ce même jour, Mme Angelette Chiapello, centenaire, a été fêtée par le CIL et les élues (Mmes Geneviève Levy, Hélène Audibert & Martine Bérard) présentes dans le cortège.

Tenue de permanences 2012

Dernier samedi du mois au Club des Retraités de 10h à 12h : 28 janvier - 25 février - 24 mars - 28 avril - 26 mai - 29 juin - 29 septembre - 26 octobre - 29 novembre.

Site Internet www.cil-siblasvalfleuri.com qui permet de s'informer sur les dossiers en cours, de suivre l'état d'avancement des demandes, d'adresser des demandes (doléances et propositions) photos à l'appui et de télécharger un formulaire.

73 ACTIONS SUIVIES EN 2012 : 4 reconduites de 2010, 17 de 2011 et 52 notifiées en 2012.

Bilan 4 actions 2010 : Une partiellement réalisée, à savoir l'aménagement de la Place de Syrie reste donc la rénovation de la Place Biscarre – une en cours : la dénomination des escaliers rejoignant l'avenue Joseph Elie Ceccaldi à la Route du Faron en prolongement de la rue Lieutenant Aviateur Paul José Léonetti, nous proposons la dénomination « **Montée** Lieutenant Aviateur Paul José Léonetti » en remplacement de notre proposition initiale qui ne répondait pas aux critères – reste donc 2 dossiers « Transports » à traiter.

Bilan 17 actions 2011 : 9 clôturées, 2 en cours & 6 en instance : Chemin Jean de la Fontaine: écroulement & entretien régulier – Finalisation des travaux rue Louis Roche (malfaçon) – Curages de caniveaux Corniche et av Elie Ceccaldi - Route du Faron : Glissières & coussins berlinois

Bilan 52 actions 2012 : 36 ont été réalisées, 10 en attente, 4 à l'étude (Voirie), 1 à intégrer dans la rénovation de la Place Biscarre, 1 en cours (avec CIL des 3 Quartiers)

Sur les 10 actions en attente 4 relèvent de la Voirie et 4 du service de la Propreté, de l'Eclairage Public et des Espaces verts. 1 est traitée avec le CIL Claret-Les Lices – Montéty - Ste Anne-Val fleuri, à savoir les nuisances du Casino. La dernière est une question sur le devenir possible du « Funérarium ».

« Opération Nettoyage » : 26 mars 2012. Le CIL assiste les services de la Propreté, de l'Eclairage Public, des Espaces verts et de la Voirie dans le déroulement des opérations pouvant être réalisées le jour même avec les effectifs présents.

Prochaine « Opération nettoyage » : 8 avril 2013. Vous êtes invités à libérer les rues des « stationnements gênants » pouvant empêcher les camions de circuler (pour enlever des encombrants) ou de nettoyer.